

**SUD  
OUEST**

COMMUNICATION

## **18 et 19 février à l'Espace Encan à La Rochelle**

Le débat public sur l'éolien en mer d'Oléron  
organise le festival Energies et Océan

# Deux jours pour réfléchir à l'avenir des énergies



## Cinq mois de débat public

2 octobre

Saint-Georges-d'Oléron

Plus de 200 personnes assistent à la première réunion publique du débat. Le collectif Nemo dit « non » au projet.



6 octobre

Saint-Trojan-les-Bains

Le président du Comité départemental des pêches dit « non » au projet, mais se déclare prêt à discuter avec l'État s'il devait se concrétiser.



26 novembre

Paris

Le ministère de la Transition énergétique élargit de 300 à 743 km<sup>2</sup> la zone potentielle d'installation du parc éolien.



7 décembre

Saint-Pierre-d'Oléron

En réunion publique, Christophe Sueur, maire de Saint-Pierre-d'Oléron, formule un « non » sans appel au projet.

## DÉCRYPTAGE

## « Ce festival est une prise de ha

En quoi ce festival est-il utile à la compréhension des enjeux du projet éolien en mer d'Oléron ?

Les explications de Luc Picot, secrétaire général du débat public

Philippe Baroux  
p.baroux@sudouest.fr

Quel est l'objectif du Festival Énergies & Océans des 18 et 19 février ?

L'idée est que le grand public puisse se questionner sur l'interaction entre la transition énergétique et la préservation des océans. C'est une montée en questionnement sur ces deux grands sujets, pour ne pas rester uniquement sur la problématique des éoliennes en mer au large de la Charente-Maritime. Le festival questionne : l'avenir de notre transition énergétique implique quoi ? L'avenir de nos océans nécessite quoi pour assurer la durabilité de leur gestion ?

Un lien existe-t-il cependant avec le débat public sur le projet éolien d'Oléron ?

Le projet d'Oléron est un « petit projet » dans la grande histoire de l'évolution de la transition énergétique et de la préservation des océans. Mais ce projet impacte clairement le débat de société suivant : quelle société voulons-nous en 2050 au regard de la neutralité carbone, et quel environnement voulons-nous préserver pour les générations futures ? Le festival questionne donc plus globalement le projet d'Oléron.

Le festival a-t-il encore sa raison d'être alors que jusqu'ici, le public a majoritairement rejeté le projet d'Oléron ?



Luc Picot est depuis l'été dernier l'un des animateurs centraux du débat public sur le projet éolien en mer d'Oléron. XAVIER LEOTY

Nous avons entendu dans le public des parties prenantes qui sont directement impactées par le projet. Notre rôle dans le débat public est de nous adresser à tous les publics. N

ous avons tout de même une priorité pour les gens qui sont le plus impactés, les usagers de la mer - notamment les pêcheurs -, les riverains, les défenseurs de l'environnement, trois publics prioritaires. Mais ce projet éolien en mer est un projet de société, et cela exige de questionner le plus grand nombre, d'élargir les publics à tous les citoyens, tous les consommateurs d'électricité,

tous ceux qui ont une opinion sur la transition énergétique, l'urgence climatique, ou ceux

« C'est un moment de mise à distance du projet, pour s'assurer que les grandes questions qu'il soulève puissent être discutées plus sereinement »

qui se disent que les sujets environnementaux ne sont pas réservés uniquement aux indus-

triels ou à ceux qui sont impactés par les sujets. Notre but est de toucher des publics plus divers, mais aussi de toucher le public différemment, en l'interrogeant par des méthodologies de discussion différentes. Par exemple, lors du festival, le « Tribunal des générations futures » qu'anime la revue « Usbek & Rica » posera la question « Doit-on sacrifier l'océan à la transition énergétique ? ». Une question forte que le projet d'Oléron pose aussi.

N'est-ce pas une manière insidieuse de pousser en faveur du projet ?

Pas du tout, c'est une manière de poser la question de l'oppo-

rtunité. Peut-être que la société considérera que la protection de la biodiversité doit primer. Mais ce sujet ne peut pas être réservé à un public particulier. Tous les citoyens doivent pouvoir s'exprimer.

Quelles portes d'entrées s'ouvrent dans le festival pour réfléchir à ces questions ?

Deux grands cycles. Le premier, des conférences, notamment sur la mer, de quoi parle-t-on ? À qui appartiennent ses ressources ? Comment décider de la meilleure manière de les exploiter ? Une deuxième sur la dimension économique, avec les ports. Une autre intervention





# uteur »



## PRATIQUE

Le débat public Eoliennes en mer en Nouvelle-Aquitaine organise le Festival Énergies & Océan qui se déroule vendredi 18 février (de 10 heures à 20 h 30), et samedi 19 février (de 9 h 30 à 22 h 30) Espace Encan, quai Louis-Prunier, à La Rochelle. Entrée gratuite. Respect des consignes sanitaires gouvernementales (passe vaccinal).

**Ce festival a une dimension ludique, un aspect du débat qui n'a pas rencontré beaucoup d'audience jusqu'alors, pourquoi persévérer ?**

Je le redis, nous pensons à tous les publics. Beaucoup sont éloignés des discussions politiques, de politique publique, et n'ont pas toujours l'appétence pour venir dans des réunions publiques. Nous devons aller chercher ces publics et nous le faisons aussi avec des méthodes qui leur parlent. Mobiliser « L'Esprit sorcier », c'est mobiliser une dimension didactique ; mobiliser des experts dans la vulgarisation scientifique, mobiliser des experts qui peuvent faire de la médiation, expliquer et décortiquer les choses sans parti pris, sans vouloir favoriser un point de vue plutôt qu'un autre, participe de cette logique. Nous faisons un débat public, c'est un débat d'arguments, de raisonnements, et on peut raisonner avec des méthodes ludiques.

**Imaginons qu'une personne arrive au festival vierge de toute connaissance du projet d'Oléron, y trouvera-t-elle les éléments utiles à sa compréhension ?**

C'est un moment grand public de mise à distance du projet, pour s'assurer que les grandes questions qu'il soulève puissent être discutées plus sereinement, et que l'on soit moins focalisé sur le projet en lui-même. C'est une prise de hauteur. Pour autant, l'État aura un stand pour présenter son projet, il y aura des documents. Mais ce n'est pas un festival sur le projet du débat public, mais sur les énergies et l'océan.

## LA ROCHELLE

# Les temps forts de l'événement

Des conférences, mais aussi des rendez-vous plus insolites tels qu'un show scientifique ou un Tribunal des générations futures vont rythmer le festival Energies et Océan à l'espace Encan de La Rochelle le 18 et 19 février

Variété de propositions tout au long des deux jours du festival Énergies & Océan, qui se déroulera les 18 et 19 février à l'espace Encan, à La Rochelle. Parmi celles-ci, retenons le cycle des conférences où seront abordés les thèmes « Peut-on planifier la mer ? », « L'éolien en mer, vers un nouvel horizon », « Quelles connaissances de l'océan ? », « Imaginer nos vies en 2050 ».

Énergie et biodiversité peuvent-elles être conciliées ? C'est la question que Thomas Durand, écrivain et biologiste posera à ses invités dans le cadre de la conférence La Tronche en biais. À ses côtés pour répondre, Dominique Chevillon, secrétaire général de la Ligue pour la protection des oiseaux et fondateur de Ré Nature environnement 17, Élodie Martinie Cousty, administratrice et pilote du réseau Océans, mers et littoraux de

France nature environnement, et Ludivine Martinez, responsable de la cellule Cohabys, en charge de l'expertise concernant les impacts des installations ou exploitations offshore sur la faune marine.

### Énergie et biodiversité peuvent-elles être conciliées ? C'est une question qui sera posée

De la réflexion encore avec le spectacle « Hé... La mer monte ! » du trio formé par le professeur rochelais Eric Chaumillon, le youtubeur Professeur Feuillage, et le dessinateur Guillaume Bouzard. Ni conférence, ni cours de science, ni spectacle humoristique, mais un peu des trois à la fois, pour composer un show scienti-

fique amenant à comprendre le changement climatique et ses effets sur le littoral.

### Le procès

Avec le Tribunal des générations futures, est posée cette question : la France sacrifie-t-elle les océans sur l'autel de la transition énergétique ? Cette « audience » reprend les codes de la conférence et y appose la formule d'un procès, pour explorer cette problématique.

Autre temps fort : l'Esprit sorcier. Frédéric Courant et une partie de l'équipe de « C'est pas sorcier » ont créé ce média éducatif qui propose des clés pour mieux comprendre notre monde. Lors du festival, il proposera un quiz sur les énergies marines, de répondre aux questions « comment vulgariser l'énergie ? », et enfin « quel sera le mix électrique en 2050 ? ».

**Philippe Baroux**



« Hé... la mer monte ! », show scientifique animé par le chercheur Eric Chaumillon et le youtubeur Professeur Feuillage. SUD OUEST

est prévue sur les aires marines protégées.

Le second temps est à dimension artistique, notamment le spectacle « Hé... La mer monte ! », qui est à la fois scientifique et artistique, animé par le professeur rochelais Eric Chaumillon. Son spectacle questionne l'évolution de l'espace maritime au large du département et permet de s'interroger : que veut-on pour cet espace ? Comment va-t-il s'adapter au réchauffement climatique ? Comment lutter contre ce réchauffement ? Nous aurons aussi par exemple « L'Esprit sorcier », une émission télé de vulgarisation scientifique qui permettra de se questionner sur les dimensions techniques.



## POINT DE VUE

# « S'il y a un endroit où ne pas le mettre, c'est là »

Président de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), Allain Bougrain-Dubourg intervient dans le débat autour du projet éolien en mer d'Oléron. Et admet que la position de son association a évolué au fil du temps

David Briand  
d.briand@sudouest.fr

La commission nationale du débat public (CNDP) organise le festival Énergies et Océan à La Rochelle. C'est une bonne chose selon vous ? La LPO y participera-t-elle ?

Je crois qu'on a tous à apprendre de la situation. La LPO a participé à toutes les manifestations de la CNDP, tant publiques que privées. En tant que gestionnaire de sept réserves naturelles nationales entre le sud de la Vendée et le sud de la Charente-Maritime (dont la baie de l'Aiguillon avec l'Office français de la biodiversité), il est important de prendre part à ce festival. Je rappelle aussi que le siège national de la LPO est à Rochefort et que nous comptons 200 salariés en Charente-Maritime.

La position de la LPO sur les parcs éoliens en mer a-t-elle évolué en quelques années ? En 2016 par exemple, la LPO semblait favorable à l'aménagement de parcs en Normandie, notamment au large de Fécamp. Par principe, nous étions favorables aux énergies renouvelables. Mais comme de nombreux acteurs, nous étions en train de découvrir l'éolien offshore sur lequel on avait peu de recul. Je plaide pour une évolution des connaissances. Depuis, nous nous sommes documentés sur les impacts de l'éolien : une étude nationale menée par la LPO sur la mortalité des oiseaux due aux éoliennes terrestres montre une surmortalité (jusqu'à 20 oiseaux par éolienne par an) dans les zones Natura 2000. Ensuite les parcs éoliens en mer sont gagnés par le gigantisme avec des projets qui



Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux. ARCHIVES XAVIER LÉOTY

passent de mâts hauts de 100 à 150 mètres à 260, 280 mètres, et des diamètres qui augmentent aussi.

Enfin, les périmètres d'implantation se sont élargis sur plusieurs milliers de kilomètres carrés ?

Quelle est aujourd'hui la position de la LPO ?

Nous sommes toujours favorables aux énergies favorables, mais pas n'importe où et pas n'importe comment. C'est comme pour le photovoltaïque qui stérilise des terres en milieu agricole.

Quid du parc éolien au large d'Oléron ?

Un parc éolien en plein parc naturel marin (de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, NDLR) ? S'il y a un endroit où ne pas le mettre, c'est là. J'ai le sentiment que l'administration le fait au doigt mouillé. Si de concert la LPO, les chasseurs, les marins-pêcheurs s'y opposent, ce n'est pas par hasard.

L'extension de la zone du périmètre d'implantation (de 300 km<sup>2</sup> à 750 km<sup>2</sup>) change-t-elle votre avis ?

Non, pas pour l'instant. Il faut

« Si de concert la LPO, les chasseurs, les marins-pêcheurs s'y opposent, ce n'est pas par hasard »

d'abord savoir où placer les mâts dans cette zone. Mais pour tous les parcs en mer, de toute façon, il faut bien l'avouer, on a un manque de connaissance sur les déplacements des oiseaux dans les couloirs de migration. Mais il

ne faut pas les implanter en zone Natura 2000 ou en zones sensibles.

Avec les réserves émises sur l'éolien ou même le photovoltaïque, comment faire évoluer positivement le mix énergétique ?

Je n'ai pas la réponse, je fais partie des gens qui s'interrogent. Des zones de friches industrielles peuvent donner lieu à des aménagements multiples par exemple. On peut aussi miser sur l'évolution des technologies qui permettra de créer des piles gardant l'énergie plus longtemps.

## PERSPECTIVES

## La question posée d'un projet plus éloigné au large

Le 22 février, la commission du débat public proposera un rendez-vous sur les technologies de l'éolien en mer en 2030

Depuis octobre dernier et l'ouverture du débat public, la commission qui l'anime se défend de faire émerger les plus larges avis des publics sur le projet éolien en mer d'Oléron. Certains sont farouchement contre cette perspective d'implantation, marins pêcheurs et défenseurs de l'environnement. Des opposants qui peuvent à juste titre espérer - et imaginer - que le bilan que rédigera la commission sur ces échanges intégrera leurs arguments. Comme il est tout aussi probable que sa synthèse désignera les scénarios d'implantations des parcs éoliens dont elle provoquait l'émergence notamment lors de deux ateliers, devant les étudiants en

octobre dernier, puis devant un public plus âgé au début de cette année. Une autre dimension sera probablement posée dans ces travaux de conclusion sur lesquels se basera l'État pour prendre sa décision finale : l'évolution prévisible des technologies d'implantation des parcs à l'horizon 2030.

50, 60, 70 mètres ?

Cette question prospective posée sera le cadre de l'un des derniers rendez-vous que la commission du débat public fixera au public, le 22 février, intitulé « Jusqu'à quelle profondeur peut-on faire de l'éolien posé, 50, 60, 70 mètres, au-delà ? » Cette journée qualifiée d'« expertise complémen-

taire » croisera alors certainement des scénarios d'implantation du public qui ont projeté le parc éolien au-delà de la zone de 743 km<sup>2</sup> définie par le maître d'ouvrage. C'est-à-dire plus éloigné des espaces de protection environnementale et de pêche professionnelle avec lesquels le schéma pour l'instant présenté par l'État se confronte. Ils l'ont écrit, les opposants du collectif Nemo ne renonceront pas dans la voie du rejet, quel que soit le scénario.

Mais la commission se refuse à refermer le débat public, sans que soient soulevées plusieurs interrogations telles que : à l'horizon 2030, quelles seront les technologies utili-



Remise de proposition lors d'un atelier sur les scénarios d'implantation. JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

sables pour le déploiement des parcs éoliens au large de la Nouvelle-Aquitaine ? Éoliennes posées en grande pro-

fondeur ? Flottantes ? Et quel coût associer à chaque option ?

Philippe Baroux